

Lancement du Programme de restauration de la Yamaska

L'OBV Yamaska lance un Programme pour soutenir la réalisation du Plan directeur de l'eau de la Yamaska !

Granby, le 30 mars 2018 – L'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) lance un Programme de restauration de la Yamaska afin de soutenir la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau de la Yamaska (PDE). La nécessité d'augmenter les ressources financières dédiées à la gestion de l'eau dans le bassin versant de la Yamaska a été identifiée lors des États généraux de la Yamaska. C'est pourquoi le Programme de restauration de la Yamaska vise directement à mobiliser du financement pour la mise en œuvre d'actions prévues au PDE.

Selon M. Stéphane Mailloux, président de l'OBV Yamaska, « *ce Programme permettra de réaliser les priorités identifiées par l'OBV Yamaska et ses partenaires. L'objectif est de générer notre propre financement de base pour la mise en œuvre du PDE, l'investir en projets dans le bassin versant et au besoin, compléter le financement avec les programmes de subventions existants.* »

L'objectif de financement du Programme est de 560 000 \$ pour 2018. Ce montant permettra de lancer quatre projets issus du PDE.

Le financement du Programme est déjà commencé. Le Mouvement Desjardins annonçait le 8 mars dernier, son soutien à la mise en œuvre du PDE de la Yamaska à hauteur de 150 000 \$. Ce financement provient du Fonds de 100M\$. De plus, le Gouvernement du Québec annonçait cette semaine que le soutien financier des 40 OBV du Québec sera de 10 millions par année pour les 3 prochaines années. Cette importante augmentation permettra notamment à l'OBV Yamaska de faire un meilleur suivi de la mise en œuvre du PDE.

L'OBV Yamaska complètera le financement du Programme à l'aide de plusieurs autres sources : financement privé, mandats de partenaires, dons, programmes gouvernementaux et autres subventions. Des campagnes de financement ciblées pourront aussi alimenter le Programme au besoin. L'OBV Yamaska a d'ailleurs obtenu dernièrement une reconnaissance comme organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du revenu du Canada ce qui lui permettra notamment d'émettre des reçus officiels de dons qui donnent droit à un crédit d'impôt pour don de bienfaisance.

Rappelons que l'OBV Yamaska, est une table de concertation mandatée par le gouvernement pour élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), en faire la promotion et suivre sa mise en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Yamaska. La mission de l'OBV et les objectifs du PDE s'inscrivent dans le cadre d'une gestion durable de l'eau.

-30-

Renseignements

Alex Martin

Directeur général

direction@obv-yamaska.qc.ca

Tél. : 450 956-1164, poste 221

www.obv-yamaska.qc.ca

PROGRAMME DE
RESTAURATION DE LA YAMASKA
Organisme de bassin versant de la Yamaska

